



Centre Prélèvement Service

UNE 5^{ème} GRÈVE, DES AGENTS TOUJOURS AUSSI DÉTERMINÉS POUR OBTENIR SATISFACTION !

Par leur forte mobilisation et leur solidarité, les agents des CPS et des CPS relais ont une nouvelle fois confirmé leur détermination à obtenir des réponses significatives à leurs revendications datant de Mai 2009.

Faudra-t'il fêter leur 1^{er} anniversaire par une nouvelle grève ?

Après 3 groupes de travail (21/09/09, 11/12/09 et 22/01/10), les propositions formulées par la Direction demeurent toujours insuffisantes. Les agents attendent dès lors un résultat probant à l'occasion du prochain groupe de travail programmé pour le 24 Février prochain. Ils considèrent toujours que les premières avancées arrachées à la Direction Générale doivent être significativement améliorées.

Ce message a été clairement exprimé par les agents lors des journées de grève des 4 et 5 Février dernier, comme le montrent les chiffres :

		GREVISTES		
départements	effectifs	04/02/2010	05/02/2010	%
FINISTERE	10	7		70
HTE GARONNE	15		13	86,7
GIRONDE	17	11		64,7
HERAULT	39	30		76,9
INDRE ET LOIRE	9		9	100
NORD	73	38		55
PAS DE CALAIS	8	5		62,5
BAS RHIN	42	1		2
RHONE	60		41	68,3
		MOYENNE 56,78 %		

Les sujets de colère sont nombreux dans les CPS, de la rémunération aux conditions de travail, sans oublier le contexte économique et social global.

Avec cette 5^{ème} journée de grève en quelques mois, c'est l'urgence qui s'exprime aussi ! Au vu de leur mobilisation forte et constante, les agents exigent que l'administration accède à leurs revendications et que cette réponse favorable leur soit donnée le 24 février.

C'est un préalable à la poursuite des discussions sur la note-cadre « règles de vie » et sur tous les sujets prévus à l'ordre du jour de la réunion du 24 février.

En cas de refus de l'administration, la mobilisation continuera.